
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCV • 2017

ACTES DU CONGRÈS
DE QUIMPERLÉ

Philippe BONNET

Le couvent des ursulines de Quimperlé

QUIMPERLÉ ET SON PAYS

CHANT ET PRATIQUES CULTURELLES EN BRETAGNE

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

CHRONIQUES DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE

Le couvent des ursulines de Quimperlé

Le pape Paul III, approuvant en 1535 la Compagnie de Sainte-Ursule de Brescia, aurait dit à Ignace de Loyola : « Je viens de vous donner des sœurs. » Authentique ou apocryphe, le propos a le mérite de souligner le parallélisme entre l'institut fondé par Angèle Merici et la Compagnie de Jésus. Tous deux s'écartèrent progressivement de leur vocation première pour se consacrer à la formation des élites, tant féminines que masculines, et devenir de puissants vecteurs de la Réforme catholique, en couvrant d'un dense maillage d'établissements l'Europe et le Nouveau Monde. La Bretagne fut particulièrement accueillante pour les ursulines : à la veille de la Révolution, on y dénombrait trente-six maisons, soit un dixième des fondations de l'ordre dans le royaume.

Histoire

Le couvent de Quimperlé est une fondation de celui de Tréguier. En l'espace de quelques mois, les religieuses obtinrent des autorités civiles et religieuses toutes les autorisations requises : le 28 février 1652, des lettres patentes de Louis XIV autorisèrent les ursulines de Tréguier à établir un couvent de leur ordre à Quimperlé. Paul de Gondi, abbé de Sainte-Croix, donna son consentement le 20 avril. Poussés par l'évêque de Quimper, les habitants de Quimperlé, qui eussent préféré des religieuses hospitalières, acquiescèrent cependant le 10 juin. Enfin, l'évêque de Tréguier approuva la fondation le 6 juillet. Dès le 14 juillet, quatre religieuses, sous la conduite de la mère Claude des Anges de Kerouartz, arrivèrent dans la ville, où elles logèrent tout d'abord dans une maison louée rue du Gorréquer.

Grâce aux dots des premières postulantes, elles purent acheter dans le même quartier, le 3 février 1654, la maison de Marguerite Aumont, dame du Lintheo, puis, en 1656, un terrain adjacent. Mais les embarras liés à la proximité des rivières et au manque d'espace disponible, les inquiétudes suscitées par un incendie qui ravagea le secteur en 1663, les poussèrent à acquérir au prix de 9 000 livres, le 26 mars 1665, un emplacement infiniment plus favorable, la métairie bien nommée Bel-Air, située sur le plateau dominant la ville et la Laïta, à proximité de la place Saint-Michel.

Les murs de clôture furent achevés le 8 juin 1667 et la première pierre de l'église et du couvent posée le 22 juillet de la même année. Le chantier fut mené sous la direction de la Mère Jeanne des Anges, née Cheville de la Briantais¹. Après huit ans de travaux, les religieuses, au nombre de vingt-six professes, cinq novices de chœur et une novice converse, prirent possession de leurs nouveaux bâtiments le 28 août 1674, jour de la Saint-Augustin, en présence de M^{gr} de Coëtlogon, évêque de Quimper² (fig. 1).



Figure 1 – Bâtiment de 1674 vu du sud-est avec, à droite, le pignon de l'église (Service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel © Région Bretagne) (cl. Bernard Bègne)

Un procès-verbal inédit du 22 novembre 1674 livre les noms des trois maîtres maçons qui avaient travaillé les années précédentes à la construction du couvent : Jean Mahé, Michel Bougeart et François Nicollas³. Si les deux derniers, habitant

1. On attribue à cette religieuse d'origine malouine, qui fut la deuxième supérieure de la communauté, les *Entretiens spirituels ou très pieuses méditations sur les douleurs, grâces, grandeurs et gloires de la très sainte Vierge*, publiés à Paris en 1665 et réédités en 1868. Son frère Charles, chanoine de Saint-Malo, fit un don de 3000 livres au couvent.

2. « On inaugura en 1674 une aile du cloître, deux pavillons et deux vestibules, puis la maison du confesseur et la chapelle, surmontée de trois dômes plombés. » (*Histoire manuscrite de la communauté*, conservée par les ursulines de Notre-Dame de Kerbertrand).

3. Arch. dép. Finistère, 105 J 1020.

la paroisse Saint-Michel, ne sont guère connus, le premier, paroissien de Saint-Colomban, appartient en revanche à une famille d'entrepreneurs quimperlois assez bien documentée, notamment pour leurs travaux à l'abbaye Sainte-Croix⁴. Le nom de l'architecte reste en revanche inconnu à ce jour, car il est peu probable que l'on puisse attribuer aux Mahé la paternité de la conception du couvent, si l'on se réfère au jugement sévère porté par les bénédictins sur « un misérable dessin qu'ils avoient tracé⁵ » pour le clocher de l'abbaye.

Le 29 décembre 1683, un incendie ravagea la totalité des parties supérieures des bâtiments et de l'église⁶. Une campagne de reconstruction à l'identique fut aussitôt entreprise. Elle se poursuivit jusqu'en 1690 et coûta 11 516 livres 10 sols. La même année, la chapelle reçut un grand retable exécuté par Michel Guérin, entrepreneur à Redon, qui avait réalisé en 1686-1688 celui des ursulines de Carhaix. Entre 1688 et 1690, on construisit également, dans le sud-est de l'enclos, une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Grand-Pouvoir⁷.

Élue supérieure en 1710, la mère Saint-Ignace – née Hervou de Penfrat – « pensa qu'il serait avantageux d'ajouter une seconde aile à nos bâtiments » et, selon les *Annales*, « les constructions s'achevèrent promptement et heureusement⁸ ». En réalité, les finances de la communauté pâtirent de la chute du système de Law, qui leur laissa 18 000 livres de dettes, et seul le gros œuvre de ce dortoir des religieuses,

4. Avec son fils Mathieu, Jean passe marché le 21 octobre 1676 pour la reconstruction de la tour de l'église ; le 7 août 1678, pour la construction de la maison abbatiale ; le 17 mars 1701 pour la maçonnerie du bâtiment occidental et « tous les piliers et arcades du cloître joignant le long dudit bâtiment jusqu'à l'église où ils doivent faire une belle porte, suivant le dessein qu'on leur a donné ».

5. LE DUC, Placide, dom, *Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, Quimperlé, Impr. de T. Clairet, 1881, p. 520.

6. Le procès-verbal rédigé à cette occasion permet de restituer les dispositions intérieures du bâtiment : « Dans un pavillon du côté levant à trois estages ou il y avait des voûtes au premier étage, tout a été incendié et brûlé et il n'y reste que des murailles [...] ; dans l'aile droit du bâtiment du côté de l'orient, à quatre étages de hauteur, tout a été pareillement incendié et [...] n'est resté que murailles sans portes, fenêtres ni couvertures [...]. Dans cet endroit de bâtiment, il y avait le grand parloir, la classe, les greniers, la cuisine et huit chambres de religieuses [...]. Dans le corps de bâtiment jusqu'à l'église du côté du nord contenant quatre étages, il y avait six parloirs, les tours de la maison, la sacristie, la chapelle Saint Joseph, le haut chœur, douze chambres et des greniers où étaient les provisions de la maison [...], lesquels bâtiments étaient entièrement brûlés sans aucune porte, fenêtre, charpente ni couverture et qu'il n'y est resté que les murailles endommagées [...]. L'église est entièrement consumée sans autre reste que les murailles [...]. La couverture du cloître est entièrement perdue et défective comme aussi plusieurs lambris qui y étaient [...]. La couverture du chœur jusqu'au dernier dôme qui est resté, a été entièrement démolie pour arrêter le feu. La plus grande partie des meubles que l'on a pu sauver ont été entièrement cassés et brisés pour avoir été jetés par l'abondance du peuple qui vint pour arrêter le feu. »

7. L'édifice, connu par des cartes postales anciennes, a été détruit au début des années 1930.

8. *Annales de l'ordre de Sainte-Ursule*, Clermont-Ferrand, t. 4, 1879, p. 479.



Figure 2 – Le bâtiment du dortoir (1710-1725) et la cour du cloître vus du nord-est (Service de l’Inventaire du Patrimoine Culturel © Région Bretagne) (cl. Bernard Bègne)

long de 150 pieds (48,75 mètres) devait être réalisé en 1725⁹. Entre 1711 et 1716, Mathieu Mahé avait en outre bâti un portail d’entrée au nord et une seconde clôture à l’ouest. Dans le deuxième quart du XVIII^e siècle, on put reprendre le chantier : « Dans ses deux triennats, la Mère Marie des Anges de Lohéac (1731-1737) remboursa et employa près de deux mille livres dans les nouveaux édifices¹⁰ ». La Mère Marie-Madeleine – dans le monde, Marie-Anne de Kervénozaël (1695-1761) –, élue supérieure en 1737, et à nouveau en 1740, 1749 et 1752, « fit beaucoup travailler au bâtiment neuf, resté inhabité faute de ressources pour l’achever et le meubler¹¹ » et y consacra plus de mille écus (fig. 2). Des travaux au réfectoire sont signalés en 1736-1737, d’autres à l’office, à la cuisine, au réfectoire des pensionnaires en 1749-1755. La maison des domestiques fut construite en 1733, la buanderie vers 1760, le pressoir en 1769 et la boulangerie en 1789.

Les religieuses – dont le pensionnat comptait encore une quarantaine d’élèves en mai 1792 – furent expulsées le 28 septembre suivant. La maison conventuelle et ses dépendances furent mises aux enchères le 2 novembre et, le 8 avril 1793, elles furent adjugées à Lejeune, commissaire de la Marine à Lorient. Celui-ci loua les bâtiments, et

9. Le bâtiment coûta 37 108 livres 12 sols.

10. Mémoires de la Mère de Kervénozaël, cités par Mère Marie de Chantal Gueudré, *Histoire de l’ordre des Ursulines en France*, Paris, Éditions Saint-Paul, t. II, 1960, p. 388.

11. *Annales...*, *op. cit.*, p. 479.



Figure 3 – Lambris peint de l'église du dehors (Service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel © Région Bretagne) (cl. Bernard Bègne)

l'église fut transformée en magasin à fourrage. Le 22 juillet 1803, sa veuve vendait au notaire Jean-François Mancel – maire de la ville de 1807 à 1812 – et à sa femme « tout l'ancien bâtiment, c'est-à-dire de la procure au réfectoire, la maison dont le cloître est planchéyé, la cour extérieure, l'église et le cimetière, le tout pour une somme de 4 500 livres¹² ». Dès le 6 octobre, les religieuses, au nombre de quinze – douze mères et trois sœurs – prenaient leurs quartiers dans cette partie du couvent, la remettaient en état et y ouvraient un pensionnat. Puis, le 4 septembre 1806, les Mancel acquéraient le reste de la maison, « c'est-à-dire la partie dont le cloître est pavé, puis l'externat, les bâtiments de service, l'enclos et les deux prairies ; le tout pour une somme de 29 625 F, ou 30 000 livres tournois¹³ », et le rétrocédaient également aux sœurs¹⁴, qui purent ainsi récupérer l'intégralité de leur ancien domaine le 4 janvier 1808.

On s'employa d'abord à réparer sommairement l'église, qui fut bénite par M^{sr} Dombideau le 11 mars 1806. En 1827, la charpente et la toiture en furent refaites. D'autres travaux suivirent dans la seconde moitié du XIX^e siècle, notamment en 1868-1869 : carrelage, restauration des peintures du lambris (fig. 3), dorure et peinture des autels, mise en place de retables, commande de verrières auprès de l'atelier du Carmel du Mans. En 1880, l'entrepreneur quimpérois Le Naour agrandit les baies du chœur des religieuses. L'arcade séparant celui-ci de l'église des fidèles fut garnie d'une clôture de bois néo-gothique. Dans les bâtiments conventuels, les arcades du cloître furent garnies de baies vitrées en 1846. En 1856, l'entrepreneur Charles-Dominique Brévini, plâtrier originaire de Modène en Italie, mit en place des voûtes en plâtre dans les galeries (fig. 4). Le 17 mai 1865, la première pierre d'un nouveau bâtiment, construit sur les plans de l'architecte diocésain Joseph Bigot, était bénite par M^{sr} Sergent. Le projet initial prévoyait la fermeture totale du cloître, mais seule l'aile sud (cloître, réfectoire, salles de classe, dortoirs) fut construite. En 1888, c'est en dehors du carré claustral qu'était ajoutée une aile perpendiculaire au sud-est, abritant salles de classe et dortoirs, d'après les plans du chanoine Jean-Marie Abgrall (fig. 5). Enfin, en 1895, un corps de logis de quatre travées vint prolonger vers le sud-est le bâtiment de 1674 (fig. 6), dessiné par l'architecte lorientais Loire¹⁵.

Après l'expulsion des sœurs en 1907, consécutive à la loi de séparation des Églises et de l'État, les bâtiments conservèrent leur vocation éducative, sous la forme d'une école primaire supérieure de jeunes filles, devenue par la suite le collège Jules Ferry. Dans les années 1920, alors que la ville élaborait un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension, la ferme de Bel-Air fut démolie, l'ancien domaine des ursulines loti et le nouveau quartier doté d'un réseau viaire. Les bâtiments servirent

12. *Histoire manuscrite...*, *op. cit.*, p. 235.

13. *Ibid.*, p. 265.

14. Celles-ci s'acquittèrent de la somme due aux Mancel en plusieurs versements, dont le dernier eut lieu le 6 octobre 1814 (*Histoire manuscrite...*, *op. cit.*, p. 265).

15. Travaux réalisés par l'entrepreneur quimperlois Alphonse Gourier.



Figure 4 – Galerie du cloître (Service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel © Région Bretagne) (cl. Bernard Bègne)

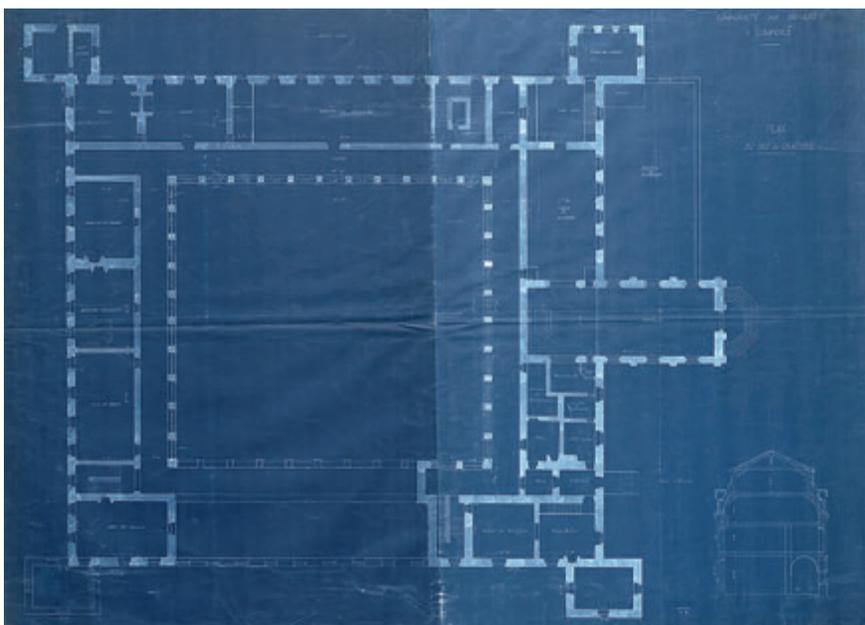


Figure 5 – Projet d'achèvement du cloître, par Jean-Marie Abgrall (© Quimper, Médiathèque des ursulines)



Figure 6 – Pavillon nord et aile nord-est (xviii^e siècle) avec à gauche les quatre travées du corps de logis de 1895 (Service de l’Inventaire du Patrimoine Culturel © Région Bretagne) (cl. Bernard Bègne)

de caserne et de siège de la *Gestapo* aux occupants allemands entre 1941 et 1944, période sombre dont témoignent de nombreux graffitis. La chapelle – qui, après avoir longtemps servi de gymnase, abrite depuis 1996 des expositions temporaires – et le portail d’entrée ont été inscrits au titre des monuments historiques le 21 mai 1927, et les bâtiments conventuels le 14 mai 1986.

Description

Les grandes lignes de l’architecture monastique en Occident avaient été définies dès le haut Moyen Âge, avec le célèbre plan de Saint-Gall. Elles reposaient pour l’essentiel sur la formule du carré claustral, fermé par l’église située suivant la topographie au nord ou au sud. Une des rares innovations introduites à l’époque moderne dans cette structure éprouvée consista à faire de l’église le centre de la composition, comme le proposa Filarete dès 1456 pour l’*Ospedale maggiore* de Milan. On retrouva ensuite cette idée à l’hôpital Saint-Jean-Baptiste de Tolède (1541) et, bien sûr, à l’Escorial (1563-1584). En France, Étienne Martellange imagina un projet de « collège avec université¹⁶ » axé autour de l’église, principe qu’on retrouve sur un plan de la fin des années 1670 pour le collège des jésuites de Montpellier et qui triomphe à l’hôtel des Invalides de Libéral Bruant (1671). Dans ces différents édifices, si l’église est au centre de la composition, elle est généralement placée au fond d’une cour. Cependant, dans le dernier tiers du xviii^e siècle, on assiste à

16. Bibl. mun. Quimper, recueil 8858, fol. 231.

l'émergence d'un nouveau modèle, où l'église, tout en demeurant l'axe, est en quelque sorte projetée en avant du carré claustral, telle une figure de proue. Cette formule originale, dont le prototype n'est pas clairement identifié, rencontra un réel succès en Bretagne puisqu'après les ursulines de Quimperlé (1667-1674), elle fut adoptée par leurs sœurs de Lannion (1670-1678) puis par les augustines de Guingamp (1709).



Figure 7 – Façade de l'église. À droite, le chœur des religieuses (Service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel © Région Bretagne) (cl. Bernard Bègne)

Mais c'est en Europe centrale qu'il connut ses plus majestueux développements, chez les prémontrés d'Obermarchtal (1686-1692) ou les bénédictins d'Ottobeuren (1737-1766). À Quimperlé, la présentation quasi scénographique du frontispice de l'église – une façade à la romaine à ordres superposés et fronton cintré – était encore accentuée par son implantation au bout d'une allée plantée d'une double rangée d'arbres qui conduisait jadis de la place Saint-Michel, cœur de la ville haute de Quimperlé, jusqu'au couvent (fig. 7).

Eu égard au rôle majeur joué par Charles Borromée dans l'histoire des ursulines, on peut se demander si celles-ci ne furent pas influencées par les idées de l'archevêque de Milan en matière d'architecture conventuelle, exprimées dans les deux livres des *Instructiones fabricae et supellectilis ecclesiasticae*¹⁷. Dans le chapitre xxxii, « *De ecclesia monialium* », le prélat préconisait une église à vaisseau unique, orientée si la topographie le permettait. Une cloison devait impérativement séparer l'église du dedans (*ecclesia interior*) et l'église du dehors (*ecclesia exterior*) et être percée d'une ouverture grillagée par laquelle les religieuses pussent suivre l'office. En fait, ce plan « borroméen », où nef des fidèles et chœur monastique seraient dans le même axe, ne fut que rarement suivi chez les ursulines. Dans la plupart des cas, comme à Quimperlé, les religieuses adoptèrent un dispositif plus fonctionnel, où nef et chœur s'articulent autour d'un sanctuaire carré, selon un plan en équerre. C'est ce parti, répondant à la fois aux exigences de stricte clôture et de visibilité de l'autel, qui eut la faveur de la plupart des congrégations religieuses féminines de la Réforme catholique, et que recommande d'ailleurs le *Coustumier* de la Visitation. Au demeurant, lui seul permettait un développement satisfaisant du retable, pièce maîtresse de la liturgie post-tridentine.

Le mobilier de l'église a aujourd'hui complètement disparu, la chaire à prêcher ayant été acquise par l'église de Bannalec à la Révolution et les sœurs ayant transféré les stalles dans leur nouvelle chapelle de Kerbertrand.

Le couvent construit en 1674 se composait d'un seul corps de logis encadré par deux pavillons et précédé dans sa partie médiane par l'église. Deux ailes en retour vers le sud-est se contentaient d'amorcer le carré claustral. Celui-ci fut progressivement complété par le dortoir édifié pour l'essentiel entre 1710 et 1725¹⁸ et lui-même cantonné par un pavillon au sud, et par l'aile bâtie à partir de 1865 par Bigot, orientée nord-est-sud-ouest. L'ultime campagne de travaux, en 1895, se borna à édifier la moitié de l'aile orientée au nord-est, laissant le cloître ouvert (fig. 8). Ces différentes

17. Milan, 1577.

18. Un état du temporel, daté du 5 décembre 1717, indique : « Il est à remarquer que depuis quarante années nous avons un aïse de dortoir commencée, duquel nous attendons nos logements réguliers comme : réfectoire, chapitre, chambre de communauté et les chambres particulières, nombre de religieuses estant obligées, par default de logement, d'estre trois et quatre dans la même chambre. » (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. 6, 1878-1879, p. 44). Un des piliers du cloître porte l'inscription en capitales : « Divine providence fondement et soutien de ce monastère 1720 ».



Figure 8 – Schéma chronologique des constructions (Service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel © Région Bretagne) (plan Christel Douard)

constructions, qui s'échelonnent sur plus de deux siècles, présentent néanmoins une réelle unité formelle, les plus récentes ayant respecté globalement la volumétrie et la grammaire architecturale, au demeurant assez austère, du monastère du XVII^e siècle.

L'ancien couvent des ursulines de Quimperlé reflète l'histoire deux fois séculaire d'une des communautés les plus florissantes de l'ordre en Bretagne. Le choix judicieux d'une implantation à peine excentrée a permis aux religieuses d'y développer un projet véritablement monumental au sein d'un enclos couvrant plus de 10 hectares. Avec les couvents de Morlaix et de Redon et, dans une moindre mesure, ceux de Landerneau et du Faouët, il permet encore d'évoquer les heures fastes d'une congrégation qui voua tous ses efforts à l'éducation féminine.

Philippe BONNET
conservateur en chef du patrimoine
Inventaire du patrimoine culturel, Région Bretagne

